



Procès verbal de constatation du dépôt des candidatures des présidents de commission

Je soussigné, Philippe DUVET, agissant en tant que Président de la FFESSM Bouches du Rhône, constate en date du 31 Août 2024, soit quarante-neuf (49) jours francs avant la date de l'Assemblée Générale des Clubs du Codep 13 ce qui suit:

Une liste candidate à l'élection du Comité Directeur a été déposée (envoi par email), ayant comme tête de liste Philippe DUVET, constaté par Philippe DUVET, Président du Comité Départemental FFESSM Bouches du Rhône et Dominique TAGARIAN, Secrétaire Générale du Comité Départemental FFESSM Bouches du Rhône.

Après examen, il s'avère que cette liste comprend bien :

- Seize (16) noms de candidat dont trois remplaçants
- Neuf (9) Femmes (elle respecte donc la proportionnalité de la représentation féminine)
- Qu'elle est accompagnée de 16 fiches individuelles de candidatures.
- Qu'elle comporte également une fiche pour la candidature des S.C.A.

Constatation faite ce jour pour valoir ce que de droit.

En conséquence, je déclare que la liste conduite par Philippe DUVET est officiellement la seule liste candidate à l'élection du Comité Directeur de la FFESSM Bouches du Rhône prévue le 19 octobre 2024.

A Marseille le 31 Août 2024.

Philippe DUVET

Dominique TAGARIAN